

TST ECLAIRAGE PUBLIC SANS LA BASE

Objectifs

Ce stage doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des installations d'éclairage public comportant un conducteur neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution.

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les installations d'éclairage public comportant un conducteur neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier tous types d'ouvrages d'éclairage public et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrification,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- de réaliser un travail dans le respect des règles de l'art,
- de rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré.
- avoir suivi le module de base habilitant TST depuis moins de 2 ans et être apprécié positivement ou être habilité « T » pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension.
- maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens d'éclairage public (habilitation B1 minimum).
- maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. (liste jointe)
Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Parcours pédagogique

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus.

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement)

Exercices pratiques :

- habillage d'un réseau nu,
- connexion / déconnexion d'un câble d'alimentation de boîtier de protection d'un foyer EP,
- pose et dépose d'un foyer lumineux sur ou à proximité d'un réseau de distribution public.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : Installations Agréées à ECIR FORMATION à Mallemort (13)
- Salle de cours équipée en moyens vidéo
- Remise du CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés
- Exercices sur terrain d'application équipé de différents postes de travail

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées en objectif.

ECIR FORMATION délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter la Référente handicap Mme Julia BERENGER 04.90.59.49.22. / julia.berenger@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Stéphanie ALEXANDRE
Assistante Commerciale

Tél. : 0490593880
Mail : stephanie.alexandre@ecirtp.fr